

Communiqué de presse

26 novembre 2019

PREVISIONS FINANCIÈRES 2019-2022

Assurance chômage : retour aux excédents pour 2021, dans une conjoncture révisée à la baisse

L'Unédic a présenté et adopté en Bureau de nouvelles prévisions financières du régime d'Assurance chômage portant sur 2019-2022.

En raison de projections macroéconomiques dégradées par rapport au précédent exercice, l'amélioration du solde financier interviendrait plus tard. L'Unédic anticipe par conséquent un retour à l'équilibre de l'Assurance chômage en 2021.

Après un déficit de - 2,0 Mds€ en 2019 et de - 0,7 Md€ en 2020, son solde financier serait excédentaire de + 2,3 Mds€ en 2021 et de + 4,6 Mds€ en 2022.

Fin 2020, la dette de l'Assurance chômage atteindrait 38,2 Mds€, puis elle diminuerait les deux années suivantes et atteindrait 31,4 Mds€ fin 2022.

Une conjoncture dégradée affectant le régime

Les prévisions financières de l'Unédic s'appuient sur les hypothèses de croissance et d'inflation du Consensus des économistes révisées à la baisse par rapport à la prévision de septembre 2019.

Du fait de la décélération de la croissance et, dans une moindre mesure, d'une inflation plus basse, le retour à l'équilibre du régime interviendrait en 2021 et non fin 2020 comme anticipé en septembre. La situation financière de l'Assurance chômage étant particulièrement sensible aux fluctuations de l'économie, cette détérioration conjoncturelle vient en effet affecter à la fois les recettes et les dépenses du régime :

- ▶ d'une part, le taux de chômage et donc les dépenses d'allocations versées reculent moins rapidement,
- ▶ d'autre part, la croissance des recettes, liée à la masse salariale et donc au dynamisme de l'emploi et des salaires, se tasse.

Un retour à l'excédent en 2021, à hauteur de 2,3 Md€

Après un déficit de - 2,0 Mds€ en 2019, le solde financier de l'Unédic serait de - 0,7 Md€ en 2020, puis excédentaire de + 2,3 Mds€ en 2021 et de + 4,6 Mds€ en 2022.

Fin 2020, la dette atteindrait 38,2 Mds€ soit 11 mois de recettes puis elle commencerait à diminuer en 2021. Elle s'établirait ensuite à 36,0 Mds€ fin 2021 puis à 31,4 Mds€ fin 2022.

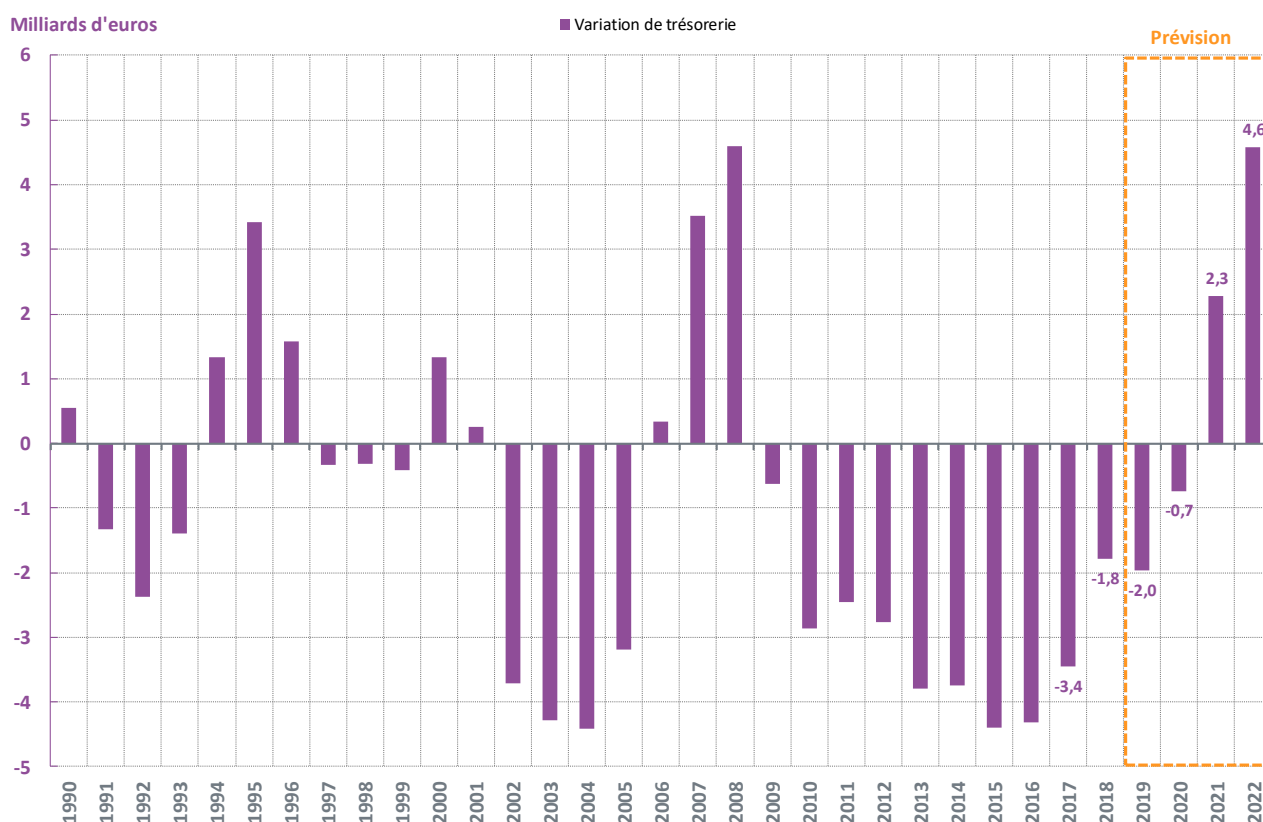
Sa diminution s'accélérerait sous l'effet des économies résultant de l'application des décrets publiés fin juillet 2019 modifiant les règles d'assurance chômage.

L'Assurance
chômage
reviendrait à
l'équilibre en
2021.

CONTACT PRESSE

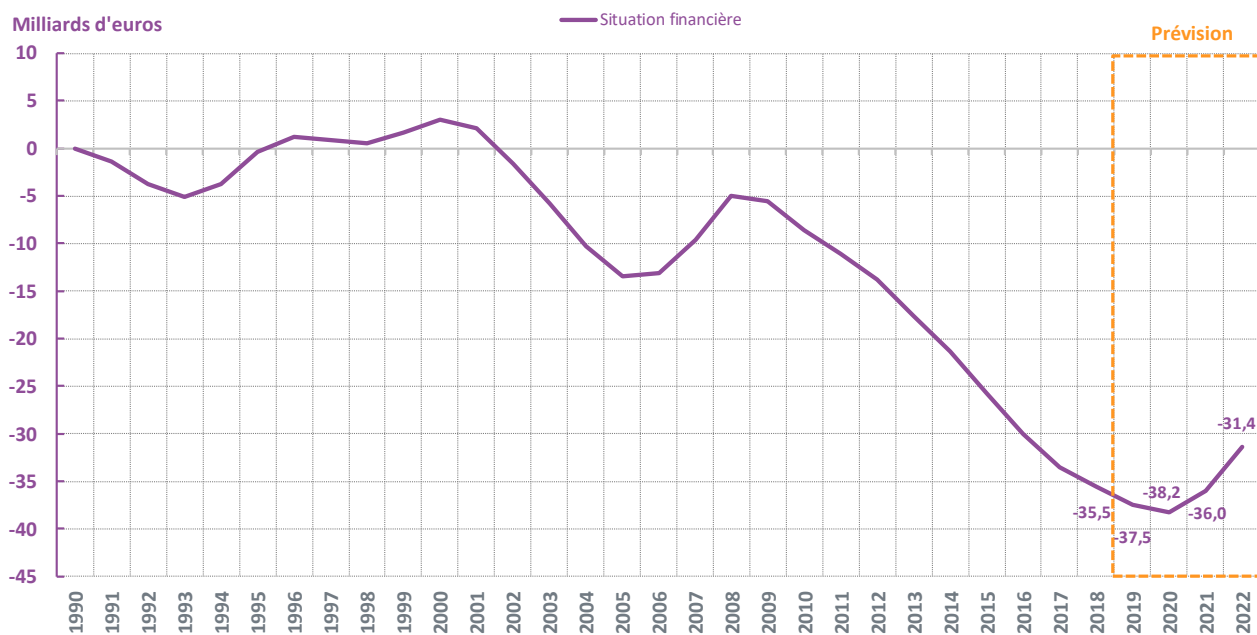
Service presse
01 44 87 64 84
servicepresse@unedic.fr

Évolution du solde financier de l'Assurance chômage



Source : Unédic, prévision Unédic, novembre 2019.

Évolution de la dette de l'Assurance chômage, en Mds€



Source : Unédic, prévision Unédic, novembre 2019.